

## L'affaire de Clichy. Morts pour rien

Jean-Pierre Mignard et  
Emmanuel Tordjman

Editions Stock, 2006, 178 pages, 14,50 euros.

Jean-Pierre Mignard et Emmanuel Tordjman sont les avocats des familles de Bouna Traoré, Zyed Benna et Muhittin Altun, dont les enfants ont été électrocutés le 27 octobre 2005 à Clichy-sous-Bois, alors que, poursuivis par la police, ils se cachaient dans un transformateur électrique. Le décès de Bouna et de Zyed sera le point de départ de la crise des banlieues du mois de novembre 2005. C'est l'exercice des droits de ces trois familles, qui ont obtenu l'ouverture d'une information judiciaire pour non-assistance à personne en danger, qui les a décidés à prendre la parole publiquement pour donner leur perception du drame, leur témoignage d'une "réconciliation possible" entre les habitants, les élus et les institutions des banlieues.

Cet ouvrage, fruit d'un entretien avec Edwy Plenel, se lit comme un reportage, mais aussi comme un manifeste.

C'est d'abord le récit d'un drame, celui de ces adolescents et de leurs familles. Reprenant les témoignages, les auteurs nous emmènent à l'intérieur du transformateur où Bouna, Zyed et Muhittin se sont cachés ; à la rencontre des parents, effondrés mais dignes ; au ministère de l'intérieur, où ils ont été reçus par Nicolas Sarkozy dans un silence gêné ; ou encore dans la chambre de Muhittin, quelques heures après les faits, alors que grièvement blessé, il est interrogé sans ménagement par les services de police sur les circonstances du drame.

C'est aussi un plaidoyer pour la vérité au sujet d'un événement sur lequel la lumière reste à faire. Les auteurs démontent point par point la première version des faits donnée par les autorités qui ont évoqué une alerte au cambriolage justifiant l'intervention des forces de l'ordre et nié l'existence d'une course-poursuite entre la police et les jeunes. Plan et témoignages à l'appui, ils exposent la thèse qu'ils vont défendre dans le cadre de l'information judiciaire : les policiers ont vu les jeunes entrer dans le transformateur, connu pour être particulièrement dangereux, et les ont abandonnés à leur sort. Ils dénoncent le traitement politique de l'affaire, où les victimes ont été présentées comme des délinquants et la déontologie de leurs avocats mise en cause, comme si le pouvoir cherchait ainsi à s'exonérer d'une faute en accusant la victime, attisant ainsi les tensions. Ils nous font partager le désespoir et l'envie de parler de Muhittin, seul survivant, qui, de sa chambre d'hôpital, entendait à la télévision la version officielle et assistait impuissant au déclenchement des émeutes. C'est un ouvrage "à chaud", porteur d'espoir à l'égard de ce que peut apporter l'institution judiciaire en termes de réparation, de vérité, de soutien à la détresse des victimes.

Enfin, c'est aussi une tentative de comprendre le contexte de la crise des banlieues, pour des auteurs confrontés pour la première fois à cette question. Ils évoquent notamment les relations entre les jeunes et la police en banlieue, question nationale, qui explique que des jeunes se soient sentis concernés dans toute la France. Ils abordent cette affaire comme emblématique des difficultés actuelles de la société

française : jeunes des cités, héritage de notre histoire coloniale, violences policières, politique sécuritaire sur fond d'élection présidentielle. Pour eux, "La question, pour les banlieues, ce n'est pas tant un plan Marshall" (...) "Mais il va falloir surtout beaucoup de temps et de la présence humaine" (...) "se connaître, se parler, s'écouter" (...) "casser ces murs invisibles qui nous enferment les uns et les autres dans nos ghettos, de riches ou de pauvres". Puisse ce vœu être entendu.

Muriel Eglin

## Le frisson de l'émeute

Sébastien Roché

Edition du Seuil, 2006, 209 pages, 16 euros.

L'auteur qui est responsable du pôle sécurité et société de Grenoble et directeur de recherche au CNRS, enseignant à Sciences-Po et à l'Ecole nationale supérieure de police de LYON s'interroge, à la lumière du déroulement des événements de Clichy, sur la nature de ces émeutes de novembre 2005 et ce qu'elle nous enseigne de notre société actuelle, de son rapport avec les minorités, des relations dégradées de la police avec les jeunes des quartiers abritant ces minorités ethniques.

C'est à l'aide d'études comparées des politiques menées par nos voisins européens et par les Etats-Unis que l'auteur analyse ce qui fait la spécificité des émeutes françaises, et l'attitude des pouvoirs publics qui ne savent ni anticiper, ni gérer, ces phénomènes qui ne peuvent, selon lui, être qualifiés ni de révoltes, ni de contestations tant les messages politiques sont absents, ainsi que toute forme d'organisation de ces manifestations. La violence n'est ni calculée, ni orientée vers un objectif « politique » : les émeutes sont le fruit de plusieurs circonstances indépendantes de la volonté de leurs auteurs : flambée émotionnelle à la suite de la mort des deux adolescents, présence sur les lieux des affrontements avec les forces de police, météorologie favorable, regroupement non intentionnel de jeunes au départ des émeutes, puis explosion d'une violence contenue mais qui se déploie de façon gratuite soit à l'égard des forces de police, soit à l'égard des biens des habitants du quartier (véhicules incendiés).

Les « rieurs » (définition du Littré pour « querelleur ») n'ont aucune volonté anti institutionnelle et cet ouvrage réfute les interprétations « idéologiques » qui ont vu dans ces émeutes une protestation sociale ou un phénomène « pré-politique ».

Pour Sébastien Roché, la rhétorique du Ministre de l'intérieur, lors des émeutes, interroge sur la capacité du gouvernement à réintroduire la loi dans le discours politique à l'égard des citoyens ; de même les éléments de confirmation de l'existence de bandes ayant organisé les émeutes font défaut, ce qui ne peut qu'affaiblir la crédibilité du politique.

La thèse développée est qu'un « mélange de construction d'identité en fonction des cultures d'origine (l'islam), de discordes liées à l'actualité internationale, de tensions avec les forces de l'ordre, de sentiment d'exclusion, de tactiques d'évitement (résidentielles et scolaires) tend à consolider une forme de fracture ethnique à la française. Un contexte qui a sa part dans les événements. Une caractéristique qui a favorisé la contagion ».

L'hostilité entre la police et les minorités (jeunes) est un facteur qui a joué un rôle sans équivalent dans les émeutes de novembre 2005 : les contrôles d'identité répétés, les provocations en boucles, les mini guérillas sans fin engagées entre les jeunes et la police dans certains quartiers ont contribué à renforcer le sentiment négatif à l'égard des forces de l'ordre et la volonté d'en découdre avec les représentants de la police.

Tous les habitants n'ont pas rejoint les émeutes : seuls les jeunes, dont le profil n'est pas toujours un profil délinquant, bien qu'il s'en rapproche, à la recherche du frisson de l'émeute, du risque qu'il peut encourir à se confronter aux forces de l'ordre, se sont lancés dans les émeutes, l'émulation au sein des groupes ayant contribué à alimenter le phénomène.

Il est urgent, selon l'auteur, d'amorcer un changement profond de nos institutions policières et de nos outils de réflexion et de gestion de ces crises avant que de nouvelles émeutes éclatent. Les politiques ont oublié les banlieues : les conséquences des émeutes seraient qu'elles nous ouvrent les yeux sur la place de l'ethnicité et nous dirigent vers plus de cohésion sociale et de solidarité et vers plus d'intelligence dans l'usage de la police.

*Laurence Delarbre*

## Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de 2005

Laurent Mucchielli,  
Véronique Le Goaziou

édition de la découverte, Paris 2006,  
155 pages, 8,50 euros.

Dans cet ouvrage collectif, les sociologues, Laurent Mucchielli, Véronique Le Goaziou, Nassar Darriati, Eric Marlière, Marwan Mohammed, Laurent Ott, enseignant et philosophe, reviennent sur les trois semaines d'émeutes qui ont surpris et secoué la France à l'automne 2005, par leur ampleur géographique. Ils analysent les phénomènes de propagation des émeutes, les raisons du déclenchement des violences urbaines, mais aussi ce qui sous tend le phénomène social des événements soit, la ghettoïsation des quartiers « réputés difficiles » des grandes agglomérations urbaines, la misère économique et le problème du chômage des jeunes de ces quartiers.

C'est par une description minutieuse de la réaction de la classe politique (des différents partis politiques) et des pouvoirs publics aux événements de Clichy, point de départ des émeutes, que les sociologues dressent le portrait d'une société qui refuse de voir la situation critique des populations habitant ces quartiers et se focalise sur les émeutiers, en les stigmatisant voire en les présentant comme manipulés par les gangs de la délinquance organisée des cités.

Le constat global des auteurs est le suivant : les émeutes, qui sont apparues dès 1990-1991 (le Val Fourré, Mantes la Jolie...), jusqu'aux émeutes de novembre 2005 sont le résultat

d'une dégradation lente et progressive des conditions de vie des habitants de ces quartiers ainsi que des relations des jeunes avec les représentants de l'Etat sur le terrain (transports publics, polices, justice, écoles...). L'échec scolaire, l'absence de travail, et de perspectives d'avenir, le sentiment d'être des citoyens de « seconde zone », le sentiment d'injustice et d'abandon de la part de la société civile, sont autant de raisons accumulées qui ont déclenché une colère sans précédent, à la suite de la mort des deux adolescents de Clichy.

Les témoignages d'anciens émeutiers permettent de mesurer le degré de souffrance de ces hommes et femmes de milieux populaires, émigrés de la seconde génération qui ont eu à connaître l'espoir d'années meilleures (les années 1980) et qui ont vu leurs illusions s'effondrer à partir des années 90, lorsque peu à peu les « grands frères » qui avaient été encouragés à la médiation des conflits entre les jeunes et les forces de police, se sont vus retirer tout crédit et toute confiance par les pouvoirs publics. Ils sont aujourd'hui mis en cause, ainsi que les éducateurs de rue dans la gestion des émeutes.

La résignation actuelle de ces aînés et de leurs parents, des habitants de ces quartiers est à la mesure de la violence explosive des plus jeunes qui ont vu leur frères et parents humiliés ces dernières années.

Cet ouvrage dénonce aussi l'absence de volonté politique et de moyens mis en œuvre par les différents services de l'Etat pour permettre aux enfants de ces quartiers d'accéder à un statut de citoyen à part entière : l'absence de réflexion au sein de l'Education Nationale pour modifier ses pratiques d'enseignement afin de s'adapter aux difficultés de ces publics, le retournement de la responsabilité de l'échec scolaire des enfants envers leurs familles, l'exclusion programmée et organisée par les établissements des enfants en grandes difficultés, la marginalisation des professionnels de l'éducation par le système scolaire, au bénéfice d'une école chargée de surveiller et de contrôler les dérives des enfants et de leur famille, ont pu contribuer à cette haine qui est apparue au cœur même des actes de dégradations perpétrés à l'encontre des établissements scolaires (maternelles et écoles brûlées).

Le rôle joué par la police au sein des cités participe également du profond malaise de ces jeunes à l'égard des institutions et du constat d'échec des différents gouvernements à faire en sorte que les services de police soient un service public « au service » des citoyens.

Ainsi, les politiques sécuritaires qui sont aujourd'hui prônées par certains politiques ne permettront pas de réconcilier les quartiers sensibles avec la société ; pour les auteurs, il est urgent de redéfinir avec eux et non contre eux, les fondements d'un nouveau pacte social.

*Laurence Delarbre*

## Revue RHEI n°8

éditions du CNFE-PJJ,  
54 rue de Garches, 92420 Vaucresson  
200 pages, 18,29 euros.

Au moment où nous bouclons Mélampous, nous sommes heureux de vous annoncer la parution du numéro 8 de la revue d'histoire de l'enfance « irrégulière » - Le temps de l'histoire, consacré au « corps du délinquant ».

Nos délais d'impression ne nous permettant pas d'en faire un compte-rendu exhaustif, nous reviendrons dans notre prochain numéro sur cette revue de grande qualité dirigée par Jacques Bourquin et Gisèle Fiche qui est une co-réalisation de l'Association pour l'histoire de l'éducation surveillée et de la protection judiciaire de la jeunesse et du département recherche du CNFE - PJJ.

*Thierry Baranger*

## La justice des enfants perdus

Manuel Palacio

Editions de la découverte,  
juillet 2006, 252 p, 26 euros.

1945 est une date historique à plus d'un titre. Pour les professionnels de l'enfance et de l'adolescence, elle signe une illusoire promesse, celle qu'il n'y aura plus jamais d'enfants perdus, relégués, ignorés, enfermés, ou corrigés. Porteuse d'une logique d'espoir et de générosité d'une société qui au sortir de la guerre n'a pas peur de ses enfants, fondée sur l'idée que chaque vie compte et qu'il ne faut plus perdre un seul être humain, l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante scelle symboliquement cet espoir emblématique en consacrant la spécificité de la justice des mineurs, la prééminence de la réponse éducative sur la réponse répressive, l'atténuation de la responsabilité pénale du mineur délinquant.

Or, depuis une vingtaine d'années, un mouvement sournois et poisseux s'est infiltré dans la société française au point de cristalliser sur la délinquance juvénile et urbaine, la somme de ses peurs. En effet, l'exigence de sécurité, produit de la mutation économique, sociale, politique et culturelle de notre société, a permis que soit érigée en cause nationale la protection des citoyens contre sa délinquance la plus visible, celle des mineurs et celle qui sape l'urbanité. Contre cela, il n'est pas d'autres remèdes que de donner des coups de scalpel à son texte mythique, aujourd'hui diabolisé faute de n'avoir pas su être un antidote efficace. Peu importe que l'on sacrifie une partie de sa descendance sur l'autel de la sécurité individuelle et matérielle, peu importe que la peur cadennasse le destin de cette descendance et fabrique de nouveaux enfants perdus, peu importe qu'il y ait de la désespérance à croire en l'effet dissuasif d'une peine plus sévère, le corps social réclame sévérité et garanties. Et, le politique cédant aux sirènes de la rue, a multiplié les réformes du texte fondateur, tenté de faire perdre à la justice des mineurs sa spécificité pour la fondre dans le système judiciaire français. La rémanence de l'éducatif en dépit des grandes estocades portées au texte ces dernières années, la résistance de ses acteurs qui auraient pu se perdre dans un mouvement ultra défensif, de victimisation ou de dépression - ce qui aurait inexorablement sonner le glas du système - témoignent toutefois de l'incroyable modernité et de la puissante intemporalité du système.

L'esprit de l'ouvrage de Manuel Palacio est résumé dans quelques lignes. A ce débat, l'auteur apporte sa pierre en travaillant la question à partir de quatre lieux majeurs de la justice des mineurs, analysés sous un angle historique comme dans leur cuisante actualité : le tribunal, la ville, le centre éducatif et la prison.

Le chapitre sur le tribunal est l'occasion d'expliquer la construction historique de la justice des mineurs et ses fondements, de démasquer sa méconnaissance qui fonde ses détractations fallacieuses et d'en finir avec l'antienne de l'impunité et de l'irresponsabilité du mineur délinquant, à l'origine de nombreux malentendus.

Celui sur la ville évoque tout autant le pari éducatif pris, à savoir la réinscription des jeunes sous main de justice dans un paysage urbain banalisé, que le grippage de ses points d'appui avec la métamorphose de la famille, la mutation de l'école et du travail qui ne sont plus les machines à intégrer d'antan. Ce chapitre est sans nul doute celui où l'auteur aurait pu facilement céder à un angélisme pernicieux en se perdant dans une vision sépia du passé ; mais il n'en est rien vu le soin apporté à son développement sur la réelle transformation de la délinquance des mineurs et sur son augmentation.

Avec le centre éducatif, c'est la question de l'évolution de l'hébergement éducatif qui est en jeu, et la présentation des récentes structures ne sombre pas dans un nihilisme désabusé. En parler, c'est parler aussi du métier d'éducateur de justice et on se plaint à lire sa capacité à pouvoir faire émerger une pensée éducative nouvelle fondée sur un socle de principes anciens : vivre avec et faire avec. En rendant lisibles les savoir-faire et les connaissances qui orientent son action, l'auteur offre les moyens de résister à l'illusion scientifique d'une pratique automate sans risque ni erreur.

Le dernier chapitre est sans doute le plus abouti de sa réflexion puisqu'en passant du baigne aux établissements pénitentiaires spécialisés par le détour des quartiers mineurs des prisons pour adultes, il nous livre une analyse fine de l'idéal d'enfermement, de notre ambivalence face à cette solution dont on ne peut se passer mais qu'on n'assume pas avec l'institution des futures prisons éducatives. Il nous met ainsi face à cette contradiction au cœur des chantiers récents, à savoir la construction de systèmes hybrides entre enfermement et éducation, qui brouille les concepts et fait vibrer les fondations du pacte social républicain. On se surprend alors à rêver de l'impossibilité d'en finir avec ce texte mythique de 1945 qui lie adroitement éduquer et punir.

L'auteur se laisse aussi travailler par ces questions, en faisant le choix à chaque fin de chapitre de reproduire un entretien avec un acteur de la justice des mineurs qui complète, confirme ou infirme son propos, mais qui également ouvre le débat.

S'il dénonce, il n'omet pas d'énoncer en concluant sur l'urgente nécessité de convoquer un plan Marshall du traitement social et éducatif de la délinquance des mineurs, ce qui impose de conduire un débat politique ambitieux sur la question de la jeunesse, de la place qu'on souhaite réellement lui donner et de l'avenir qu'on est capable de projeter.

Ce plan Marshall relève non pas de ses principaux acteurs injustement vilipendés comme responsables (les juges, les fantassins du social) mais d'une politique à dimensions multiples développant une action sur les causes de la délinquance. Cela ne va pas sans nous interroger sur notre responsabilité à tous d'assumer cette tâche d'éducation qui implique application, abnégation et continuité.

Stimulante, dynamique et argumentée, cette thèse ne sera certainement pas accueillie sans critique ou scepticisme. Ainsi, on peut regretter son silence sur une causalité alors même qu'elle constitue aujourd'hui un lourd tribut dans notre héritage, celui de ne pas avoir eu l'ambition de se projeter comme une société pluriethnique, pluriculturelle et pluri-religieuse. Nombre de jeunes sont, en effet, privés d'une histoire familiale en raison de l'exil douloureux de leurs parents dans le cadre d'une immigration définitive qui ne disait pas son nom.

Contraints de s'inventer un passé imaginaire, il n'est pas certain qu'ils puissent se construire un avenir sans la dignité de ce passé à respecter ou à rejeter. De la même manière, son choix d'évacuer la question des avatars de la protection l'enfance en raison de la décentralisation relève d'un parti pris. Il n'est pas pour autant sans retombée sur la délinquance des mineurs car l'édifice de la justice des mineurs a fonctionné jusque là sur ces deux socles qui se nourrissaient l'un de l'autre.

Sa méthode l'a conduit à faire des choix, mais sont-ils les bons ? Si c'est la condition pour secouer, alors on ne peut que les respecter. D'autant que son ouvrage s'inscrit fondamentalement dans un humanisme militant, dans une réflexion sur le social dans son sens noble, c'est à dire sur ce qui fait la dignité de l'homme.

Patricia Rousson

## Une jeunesse difficile Portrait économique et social de la jeunesse française

sous la direction de Daniel Cohen

collection du CEPREMAP,  
éditions Rue d'Ulm, Paris 2007  
235 pages, 12 euros.

C'est le titre d'un livre regroupant plusieurs études coordonnées par Daniel Cohen et paru aux éditions « Rue d'Ulm » dans la collection du Centre pour la recherche économique et ses applications (CEPREMAP).

En introduction, Daniel Cohen tire ce constat : « *A quelques mois d'intervalle, deux visages de la jeunesse française ont fait irruption dans le débat politique : la jeunesse des banlieues à l'automne 2005, puis la jeunesse étudiante au printemps 2006. Ils ont rappelé à l'opinion publique ce que sociologues et économistes soulignaient depuis longtemps : la jeunesse est en première ligne des ruptures qui ont accompagné les mutations de la société.* »

Il met en exergue et nous invite à réfléchir sur un fait inquiétant : « *en France, comme dans la majeure partie des pays développés, le suicide des jeunes ne cesse de croître, défiant les lois de la sociologie établies depuis Durkheim selon lesquelles le suicide est l'apanage des vieux.* » Son commentaire : « *Les jeunes paient chers les retards de la société à reconnaître les difficultés nouvelles auxquelles ils doivent désormais faire face.* »

Ce petit livre contient plusieurs études des plus intéressantes qui balayent la question de l'école avec l'allongement des études qui n'est plus synonymes d'ascension sociale, de la formation, de l'emploi où le chômage et la précarité font des ravages, celle des solidarités publiques et familiales et enfin celle des modes de vie et santé des jeunes.

Parmi elles, citons celle de Christian Baudelot et Roger Establet : « *Une jeunesse en panne d'avenir* » qui établit une comparaison entre les modes d'entrées dans l'âge adultes de la jeunesse étudiante et de la jeunesse populaire il y a quarante ans et aujourd'hui. Une étude passionnante et qui apporte des éléments de compréhension des difficultés de la

jeunesse. Dont entre autre : « *Perdant sur les deux tableaux de la tradition et de l'innovation, la majorité des jeunes garçons d'origine populaire se retrouvent ainsi en porte à faux dans la société d'aujourd'hui.* » Le modèle « Tanguy\* » n'est pas adaptable du tout. On s'en doutait un peu !

Mais qu'il est précieux de pouvoir s'appuyer sur des données méthodiques et objectives dans le débat actuel pour ne pas tomber dans le piège de ceux qui nous traitent d'angéliques ou de laxistes !

Sonia Casagrande

\* Le film *Tanguy*, qui remporta un grand succès il y a quelques années, montrait, sur le mode d'une gentille comédie, un jeune de famille très bourgeoise ayant fait des études brillantes, continuant d'empiler les diplômes, n'ayant bien sûr aucun problème d'argent ni de perspective d'avenir, refusant de quitter le giron familial pendant que ses parents tentaient vainement de lui faire apprécier les délices de l'autonomie...

## Émeutes urbaines et protestations, une singularité française

sous la direction  
d'Hugues Lagrange  
et de Marco Oberti,

Collection nouveaux débats,  
éditions de Sciences po, Les Presses, mai 2006  
224 pages, 12 euros.

Dans un volume dont la petite taille n'a d'égale que la densité du texte, Hugues Lagrange et Marco Oberti se sont attachés à disséquer le contexte, l'origine et le déroulement des émeutes urbaines de novembre 2005 afin de nous éclairer sur le sens de ces manifestations et de nous alerter sur la nécessité collective d'y apporter une réponse.

Ils rejettent le simplisme des explications religieuse et ethnoculturelle : c'est leur étroite imbrication avec la question sociale qui crée la complexité du phénomène.

Pour eux, la cause majeure du ressentiment et de la frustration de la jeunesse issue de l'immigration provient en premier lieu d'un décalage croissant entre le « *modèle d'intégration* » à la française et le vécu de nombre d'entre eux d'une réalité de discriminations, de stigmatisation et de ségrégation. Vécu remarquablement illustré, tout récemment, par un documentaire de Renaud Le Van Kim intitulé « *Dans la peau d'un noir* » diffusé début février 2007 sur une chaîne cryptée, où l'on comprend en quoi la couleur de peau exerce une influence déterminante sur l'attribution d'un logement ou d'un emploi. Selon les auteurs, c'est parce que l'idéal d'égalité si bien partagé par tous que les expériences concrètes de discriminations raciale et de ségrégation sociale deviennent insupportables. Les émeutes s'adressaient donc au pouvoir politique. Or aucun parti n'a spécifiquement porté ces revendications, n'a permis de donner à ces manifestations une traduction politique efficiente. Les institutions ont peur des minorités et aucune organisation communautaire ne permet de compenser ce manque d'expression.

Hugues Lagrange et Marco Oberti estiment que les émeutes sont aussi liées à la ségrégation urbaine et scolaire. Or les politiques publiques visant à lutter contre ces phénomènes misent essentiellement sur la mobilité individuelle. Les auteurs démontrent les effets pervers de ces politiques, notamment la concentration des difficultés par « évaporation » des élites, alors qu'il faudrait mettre en œuvre des mesures de nature à recréer un espace commun. Ils proposent ainsi, en s'appuyant sur des données statistiques et des études sociologiques menées à l'étranger, des mesures concrètes de réforme de la carte scolaire et de la politique de logement.

L'ouvrage est construit en huit chapitres qui peuvent se lire indépendamment les uns des autres et sont enrichis de références à des rapports publics et à des recherches menées en France et à l'étranger.

Les quatre premiers analysent les événements de novembre 2005, leur contexte, leurs participants. Une dissection passionnante qui se nourrit d'une étude de la presse française et étrangère de l'automne 2005 mais aussi de comparaisons statistiques entre la géographie des émeutes et celle des politiques d'urbanisme, du vote d'extrême droite et du nombre de familles nombreuses. Le chapitre deux mérite une mention particulière : intitulé Sociologie politique de la racaille, il démontre, à partir d'une étude menée à Melun sur les condamnations pour outrages entre 1965 et 2003, comment la justice est sollicitée (utilisée ?) pour gérer des relations police-jeunes devenues au fil du temps de plus en plus « rugueuses » et comment le développement des constitutions de partie civile transforme ces infractions à l'autorité publique en conflits interpersonnels.

Les deux chapitres suivants traitent du devenir professionnel de la jeunesse à partir des manifestations anti-CPE et d'une description éclairante des phénomènes de ségrégation scolaire. Les deux derniers chapitres abordent la complexe question du logement social. Ces sujets techniquement ardu sont abordés avec une grande clarté et les auteurs mettent en exergue la dimension politique des choix d'urbanisme ou d'organisation scolaire, leurs conséquences à moyen et long terme et les perspectives ouvertes par des approches différentes.

Cet ouvrage dense et solidement argumenté sera utile aux sociologues comme aux politiques et aux citoyens. Il permet de mettre un point final au fleurissement des fantasmes de terrorisme, d'intégrisme religieux ou de délinquance lourde non traitée par la justice auquel les émeutes ont donné lieu. Une référence sur ce sujet qui a fait couler beaucoup d'encre depuis l'automne 2005.

On peut toutefois regretter que les auteurs n'aient pas jugé bon de compléter leur propos d'une analyse des dispositions prises par le gouvernement à l'issue des émeutes, notamment les dispositions de la loi relative à l'égalité des chances. Les propositions concrètes avancées par les auteurs, notamment sur le logement social et la carte scolaire, pourraient utilement être débattues dans le cadre de l'actuelle campagne électorale.

*Muriel Eglin*



Joël Roman est directeur de la collection «*Pluriel*» et collaborateur de la revue *Esprit*.

Il est l'auteur notamment de *La Démocratie des individus* (Calmann-Lévy, 1998)

« Quand nous déciderons-nous enfin à reconnaître les jeunes des banlieues pour ce qu'ils sont : nos enfants. »